



Bruxelles, le 22 juin 2018

**Jean Arthuis demande à ses partenaires du Parlement européen de rester vigilants pour préserver la filière cheval dans les débats qui démarrent à Bruxelles sur la future politique agricole commune après 2020.**

Une dizaine de députés européens présents le 20 juin au Parlement européen ont échangé avec les professionnels du secteur équin réunit par le European Horse Network, EHN. Plusieurs représentants se sont joints à Jean Arthuis pour exprimer leurs inquiétudes vis-à-vis de la proposition sur la future politique agricole commune (PAC), qui ne comptabilisera plus les équins dans les exploitations agricoles après 2020<sup>1</sup> et qui rend difficile la reconnaissance du statut d'éleveur équin et son accès aux terres.

Pourtant, les activités d'élevage équin comme le rappelle Jean Arthuis, correspondent à la diversification et la préservation des terres, un des objectifs de la politique agricole européenne.

Les signes d'inquiétudes sont pourtant là. En Bulgarie, une proposition législative a presque exclu les équidés de la liste des animaux de pâturage comme l'a précisé Georgi Sabev, conseiller du député bulgare Momchil Nekov. En Belgique, la planification territoriale laisse peu de place aux terres agricoles comme le décrit Mark Wenten, Président d'EHN, qui se bat au quotidien pour préserver et développer son activité équine urbaine et innovante.

Les nouvelles propositions européennes pour la réforme de la PAC présentées le 1<sup>er</sup> juin, détaillées par Pierre Bascou, Directeur à la Direction Agriculture de la Commission, ne font pas référence à l'élevage équin même si Mr Bascou se veut rassurant sur la place du cheval en tant qu'animal agricole.

Devant ces incertitudes vis-à-vis de l'accès à la terre et aux financements, Daniel Prieur de la FNSEA en France propose d'harmoniser le statut d'éleveur équin au niveau européen avec des critères cohérents et adaptés. Ceci serait d'autant plus efficace pour les équins que la FNSEA réfléchit à une unité de base agricole qui ne serait plus l'entreprise au sens juridique et abstrait mais l'individu actif agricole. Sur une telle base, les éleveurs d'équins pourraient à nouveau trouver une place officielle et reconnue dans l'activité agricole. La diversité du monde entrepreneurial agricole serait également mieux prise en compte.

---

<sup>1</sup>Les équins pourront être comptabilisés dans une catégorie « autre animal » ou ne pas être comptabilisé du tout par les Etats membres. Dans les deux cas le résultat est identique : les équins ne sont plus visibles en tant qu'animaux agricoles.

La diversification des activités économiques liées aux équins est possible avec le lait de cheval et d'ânesse comme Julie Decayeux, fondatrice de ChevaLait et Pierluigi Orunesu, du groupe Eurolactis, en font la démonstration. Pit Schlechter, Président de l'association européenne des chevaux de travail, rappelle que le cheval est toujours un instrument de travail agricole dans plusieurs pays européens et constate la reprise de l'intérêt pour l'animal en tant que force de travail dans l'ouest de l'Europe.

Réduire l'agriculture à une production alimentaire stricte est obsolète. L'élevage équin est une activité terrestre et agricole. Les chevaux sont des animaux de pâturage et appartiennent à des zones agricoles.

Le député José Bové estime que la préservation du cheval en tant qu'animal agricole est une question de principe « agri-culturelle » en raison de sa place dans notre histoire.

Jean Arthuis conclut la session en demandant à la Commission européenne de prendre en considération l'importance des activités liées aux équidés en Europe, élevage, sport, courses hippiques, loisirs, tourisme, autant d'activités terriennes et rurales.

Le débat sur la prochaine politique agricole commune et les moyens financiers moins importants que la Commission a déjà annoncé va s'intensifier dans les prochains mois. Au-delà du règlement agricole de base, la filière équine devra porter une attention particulière aux actes délégués et d'exécution prévu par le texte de la future PAC. Dans ces textes, notamment sur le développement rural, les équins devraient trouver toute leur place. Les professionnels équins vont multiplier les actions pour se faire entendre et promouvoir les avantages de la filière.

More information about EHN: [www.europeanhorsenetwork.eu](http://www.europeanhorsenetwork.eu)

European Horse Network members:

*European and International Associations linked to horses (Breeders, Sport, betting, research)*

*ATA - Animal Transportation Association, BCP-CBC - Belgian Horse Confederation, BETA - British Equestrian Trade Association, DBK - The Horse Carriage drivers from Bruges, EEN - Equestrian Education Network, EFTBA - European Federation Thoroughbred Breeders, EEHNC - Equine Health & Nutrition Association, EPMA - European Pari Mutuel Association, ESSA - European State Studs Association, EEF - European Equestrian Federation - EMHF - European and Mediterranean Horseracing Federation - ETF - European Trainers Federation, FECTU - European Federation for the promotion of the use of Draught Horses, FEEVA - Federation of European Equine Veterinary Associations, FEI - International Equestrian Federation, FEIF - International Federation of Icelandic Horse Associations, FITE - International Equestrian Tourism Federation, FNRS - Dutch Professional Equestrian Centres Federation, GESCA - French Horse sector professionals, HIPPOLIA - Equine Cluster (innovation) and research Foundation, HIPPOLIS - National Equine Competence Association of Finland, HNS - Swedish Horse Council Foundation, IFCE - French Institute for equestrian sport and equines, UET - European Trotting Union, WBFSSH - World Breeding Federation for Sport Horses, WHW - World Horse Welfare*

*The European Horse Network has collected the numbers from different studies to give an estimate of the horse industry in Europe:*

- 100 billion by the economic impact
- 400 000 full-time equivalent jobs provided by the sector
- 7 million horses in Europe
- 6 million hectares of permanent pastures devoted to pasture

*EHN Office: Square de Meeus, 40 - B-1000 Brussels*